

> **GESTION URBAINE-DEVELOPPEMENT DURABLE**

Centre technique communal
Rue du Lac 14 – 1020 Renens

>021 632 74 02

A tous les ménages du
Quartier du Simplon
1020 Renens

INFORMATION IMPORTANTE

Nous vous invitons à déposer vos déchets ménagers triés
dans les conteneurs qui sont à votre disposition dès le 05.11.2021



Les déchets organiques
végétaux et restes de cuisine
crus ou cuits ;
sacs en plastique interdits ;
sacs compostables conseillés
(1 rouleau ci-joint).



Les ordures
exclusivement
dans les sacs blancs
officiels



Le papier/carton
pas de plastique,
ni de sagex



Le verre usagé



Toute personne ne respectant pas ces règles est dénoncée à la Police de l'Ouest lausannois.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Centre technique communal

021 632 74 02